

BUREAU DES IDÉES

Parcours EAC 2022-2023

DAAC/METROPOLE DE LYON/VILLA GILLET

Descriptif du projet :

Bureau des idées est un projet de médiation organisé par la Villa Gillet dans le cadre de son festival des Idées, Mode d'emploi. Le projet vise à créer des liens entre les auteurs invités, leurs œuvres et les élèves et propose aux jeunes de s'engager à devenir acteurs de leurs savoirs. Il invite les élèves à entrer dans la fabrique de l'écriture d'un penseur contemporain et à construire **un débat d'idées** avec un invité autour de **grandes questions sociales actuelles** débattues au cours des tables rondes du festival.

Le projet, imaginé en concertation avec les IA-IPR du rectorat de l'Académie de Lyon et de Grenoble, permet aux jeunes, citoyens de demain, de construire un parcours de réflexion critique et de se former à la recherche et à la rédaction de chroniques écrites ou orales sur des sujets de sciences sociales. Ils sont également invités à participer aux tables rondes du festival. Ce parcours d'éducation artistique et culturelle mobilise des équipes pédagogiques pluridisciplinaires.

Public visé : collèges, lycées généraux et technologiques, professionnels, agricoles ou CFA, CPGE et BTS

Niveau des classes concernées : 3e, 2nde, 1ère et TL + disciplines : Lettres, Langues vivantes (Anglais, Espagnol, Allemand,...), documentation, Histoire-géo...

Type projet : classe entière

Territoire : Académie de Lyon, Grenoble, Clermont

Objectifs partagés :

- **RENCONTRER :**
 - Rencontrer et échanger avec un auteur de sciences sociales lors du festival *Mode d'Emploi*
 - Appréhender l'œuvre d'un auteur contemporain et s'approprier une thématique,
 - Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des oeuvres
 - Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire : impliquer les élèves activement dans le festival en les faisant rencontrer un penseur contemporain et son œuvre.

- **PRATIQUER :**
 - Concevoir et réaliser des productions écrites ou orales en cultivant la complémentarité entre oralité et écrit et en abordant l'éducation aux médias et à l'information.
 - Savoir argumenter et structurer son esprit critique en proposant des situations où la pensée critique, la créativité, le débat s'exercent au contact des penseurs de notre temps
 - Utiliser les outils numériques

- **CONNAITRE :**
 - Exprimer et développer un jugement critique
 - Comprendre et exploiter le vocabulaire spécialisé de la recherche des sciences humaines et sociales et de la philosophie,
 - Situer des œuvres du passé et du présent dans leurs contextes à partir de questionnements transversaux.

-

Intervenants :

Les auteurs français et étrangers invités dans le cadre du festival Mode d'emploi.

Nombre total d'heures d'intervention : 2h

Contenus des interventions : échange avec l'auteur dans le cadre d'une rencontre privilégiée préparée en amont par les élèves.

Manifestation(s) liée(s) au projet :

Festival *Mode d'emploi* organisé par la Villa Gillet du 14 au 20 novembre 2022.

Contenus de la proposition :

L'ambition du projet est de permettre aux jeunes citoyens de prendre part activement à un événement public tout en s'inscrivant dans les objectifs pédagogiques de leur apprentissage. Les élèves étudient un sujet du festival et le problématisent. En amont, cette étude consiste à les engager dans la recherche d'informations, à questionner le sujet de plusieurs points de vue pour documenter leur réflexion, ce qui leur permet de participer activement au festival.

Les élèves se rendent au CDI, en médiathèque mais aussi sur Internet, où ils publient le contenu de leurs recherches (sur la plateforme collaborative Villa Voice) et rencontrent/échangent avec l'équipe de la Villa Gillet pour présenter leur projet. Ainsi au fil du parcours, ils sont à la fois lecteurs, publics et producteurs d'informations. Le festival marque un point d'étape du projet leur permettant de rencontrer l'un des auteurs et/ou un professionnel du livre lors d'une des table-ronde organisées.

Pour l'année 2022/2023 la Villa Gillet continue de porter une attention particulière à l'oralité et aux écritures radiophoniques.

Ainsi, le projet Bureau des idées est proposé sous plusieurs formules afin d'offrir aux élèves et à leurs enseignants des dispositifs innovants, des cadres de travail et des ressources les invitant à développer des compétences transversales, liées aux pratiques de la langue, au numérique et à la création artistique, tout en cultivant la complémentarité entre oralité et écrit et en abordant l'éducation aux médias et à l'information.

Valorisation :

- Production finale sous forme écrite de **10 propositions pour l'avenir de la classe**, en lien avec une des thématiques du festival.
- Participation au festival des Idées : Mode d'Emploi. Rencontre privilégiée avec l'auteur sur le temps du festival et participation à la table-ronde publique dans laquelle l'auteur intervient.
- Publication des travaux sur Villa Voice, plateforme des publics de la Villa Gillet et dans les médias partenaires

calendrier	déroulé du projet
juillet 2022	Envoi du programme du festival et choix des thématiques et auteurs invités.
septembre - octobre 2022	Travailler en classe l'une des thématiques du programme du festival, en s'initiant à la recherche documentaire et développant une approche critique des sources.
novembre 2022	Rédaction des "10 propositions pour l'avenir" par classe en lien avec le thème choisi.
14 - 20 novembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> - Participation au festival Mode d'emploi - Rencontre avec l'auteur étudié ou débat public (selon la formule choisie) - Participation à la table ronde traitant du thème étudié. - Publication des propositions des élèves sur Villa Voice par l'équipe médiation. En réponse, le ou les experts communiquent leur regard sur les publications des lycéens.

Budget (par classe) :

Dépenses :

- auteur invité : 120€ (2x 60€)
 - Sorties et frais techniques, accueil des classes lors du festival : 120€
 - Frais de fonctionnement : achats livres, mise à jour site Villa Voice, coordination projet : 740€
 - Frais de déplacements : 0€ (gratuité pour les élèves de la Métropole)
- TOTAL : 980 €

Recettes :

- Participation de l'établissement : 150€
 - Prise en charge de la Villa Gillet : 430 €
 - Prise en charge possible par le Pass culture scolaire Part collective : 400 €
- TOTAL : 980€

Ressources à disposition : bibliographie des invités du festival, plateforme Villa Voice (archives des publications passées)

Ressources numériques : le site VillaVoice

Contacts :

A la Villa Gillet :

Catinca DELABIE DUMITRASCU, responsable des médiations : c.dumitrascu@villagillet.net

Pauline HARTMANN, chargée des médiations : p.hatmann@villagillet.net

A la DAAC, délégation académique aux arts et à la culture :

Alexandre SIMON, professeur relais à la Villa Gillet : alexandre.simon@ac-lyon.fr

Anne FOURNIER, chargée de mission littérature : anne.fournier1@ac-lyon.fr

Les inscriptions se font uniquement sur ADAGE entre le 1^{er} avril et le 17 juin 2022.

ADAGE : Application Dédicée A la Généralisation de l'Education artistique et culturelle.



Pour ce projet, les inscriptions se feront du 1^{er} avril au

17 JUIN 2022

SAISIR UN PROJET

ADAGE est accessible via ARENA avec identification à partir du mail académique.

Pour saisir un projet, il faut avoir les droits de rédacteur de projet ou de chef d'établissement. Cliquer d'abord sur le bouton "Ouvert" de la campagne en cours puis sur

[Créer un nouveau projet](#)

>>> Suivez ce lien pour accéder aux tutoriels

RUBRIQUES À RENSEIGNER

2. Le projet

Titre du projet : **Bureau des idées**

Description : (voir au-dessus)
Partenaires : VILLA GILLET

Domaine :

Univers du livre, de la lecture et des écritures

3. Les participants

(voir au-dessus)

4. Le contenu du projet

5. L'atelier

6. Le budget prévisionnel

- Participation de l'établissement : 150€
- :
- utilisation du Pass culture scolaire part collective : 400 €

IMPORTANT

- A la fin de l'appel à PROJETS **le 17 juin**, et dès que les commissions régionales se seront réunies pour expertiser les projets, les résultats seront publiés dans ADAGE et les notifications seront envoyées et disponibles dans les établissements dès début septembre 2022.
- Seule l'adresse nominative académique (prénom.nom@ac-lyon.fr) est autorisée par la RGPD. Pensez à vérifier régulièrement votre boîte mail
- En raison de la crise sanitaire, les projets sont susceptibles de connaître des modifications indépendantes de nos volontés.